

# QUARTIER LIBRE

## LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

DÉCEMBRE 2025

2025 a conforté une démarche ambitieuse. Nous avons construit plus de 180 logements neufs dans le département du Tarn. Plus de 2 000 logements ont bénéficié de travaux pour poursuivre la rénovation de notre parc immobilier, avec pour objectif la transition énergétique.

Notre mission ne s'arrête pas à la construction et à la réhabilitation : nous avons développé des projets innovants et solidaires qui contribuent à avoir un logement de très haute qualité environnementale avec la volonté de garantir un loyer modéré.

En 2026, nous continuerons à vos côtés à innover, rénover notre parc et construire de nouveaux logements. Au seuil de cette nouvelle année 2026, le conseil d'administration, l'ensemble des 220 salariés et moi-même, nous vous souhaitons une très belle année.

Qu'elle soit pour vous et vos proches synonyme de bonheur, de santé.

Qu'elle nous permette de continuer à agir pour le bien commun.

Ensemble faire société avec la richesse de notre diversité.

**Florence BELOU**  
Présidente de Tarn Habitat

### 2025 EN QUELQUES PHOTOS



Inauguration de la résidence Saint-Antoine, Salon TAF à Albi, dispositif Ambassadeurs de la maîtrise de l'énergie, nouvelle agence d'Albi Ouest, lancement de la Gestion urbaine de sécurité et de proximité à Carmaux, Printemps des Cultures à Albi, visite d'un chantier d'habitat inclusif à Labastide-Saint-Georges, réception de la résidence Les Jardins du Printemps à Réalmont, ouverture d'une librairie à Graulhet dans un local Tarn Habitat, cabanes à livres à Albi, dévoilement du nouveau logo...

### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026 : POURQUOI LES LOYERS AUGMENTENT-ILS ?

Pour poursuivre cet engagement, le conseil d'administration de Tarn Habitat a décidé une augmentation de vos loyers de 1,04 % conforme l'indice de référence de loyers (IRL), permettant de garder des loyers Tarn Habitat inférieurs de 10 % aux loyers maximaux autorisés.

Cette revalorisation est indispensable au vu de l'inflation, de la hausse des taxes (notamment les taxes foncières) et de l'augmentation de l'enveloppe des travaux dédiés à l'entretien de vos logements.

Cette hausse sera appliquée à partir de janvier 2026.

Votre provision pour charges pourra, elle aussi, être révisée au plus juste compte tenu des dépenses constatées sur 2025 et des nouveaux marchés conclus pour 2026.

Cet ajustement des provisions devrait intervenir à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

## COUP DE POUCE POUR LE BUDGET ÉNERGIE

### ▪ PAYEZ VOS FACTURES D'ÉNERGIE AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE

**Aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé pour les chèques énergie. Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou vos données personnelles à des personnes qui prétendent fournir des chèques énergie.**

Le chèque énergie est une aide financière pour les foyers dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000 €.

Le montant du chèque énergie dépend de vos revenus et du nombre de personnes composant votre foyer.

Les chèques énergie peuvent servir pour payer vos factures directement auprès de votre fournisseur ou pour payer vos charges de chauffage à Tarn Habitat.



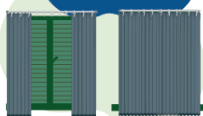
Davantage d'informations sur [www.chèqueenergie.gov.fr](http://www.chèqueenergie.gov.fr) ou au **0 805 204 805 (gratuit)**

### ▪ RÉDUISEZ VOS FACTURES D'ÉNERGIE EN ADOPTANT DES GESTES SIMPLES



**17°** La nuit dans les chambres et les autres pièces du logement

La nuit, je ferme les volets et tire les rideaux

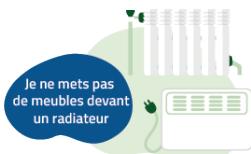


Évitez les déperditions de chaleur à l'intérieur du logement

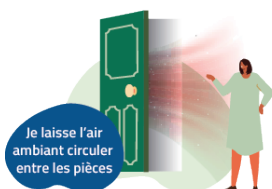


**19°** En moyenne la journée quand vous êtes présent(s)

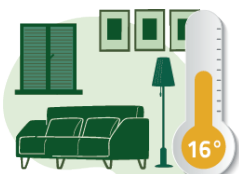
Je ne mets pas de meubles devant un radiateur



Pour un bon fonctionnement, ne couvrez pas les radiateurs (linges,...)



Dans votre logement, laissez les portes ouvertes pour que la chaleur circule



**16°** Dans le logement quand vous êtes absent(s)



Afin de préserver votre santé en assurant une bonne circulation de l'air à l'intérieur de votre logement, veillez à **maintenir les entrées d'air propres et dégagées** (bouches d'extraction de VMC, grilles d'aération, réglottes d'entrée d'air des fenêtres...)

## LES SERVICES TARN HABITAT

Être locataire chez Tarn Habitat, c'est bénéficier d'une offre de services évoluant au fil du temps pour vous satisfaire au quotidien :

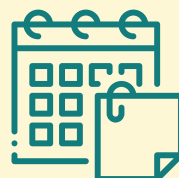
- Être accompagné par **nos 6 agences présentes sur le territoire**, à l'image de notre nouvelle agence d'Albi Ouest qui vous accueille désormais au 36 square Bonaparte, à Albi

- Disposer d'un **espace locataire en ligne** proposant depuis octobre 2025 un usage plus facile

- Bénéficier au quotidien de l'assistance de **nos gardiens**

Pour améliorer la qualité de service, leurs matinées seront désormais dédiées aux missions d'entretien, de nettoyage, de maintenance et de sécurité de vos résidences.

Les après-midis vous seront consacrés : accueil téléphonique, traitement des demandes d'interventions techniques, visites de logement, états des lieux... Si vous n'avez pas d'autres choix que de les contacter en matinée, laissez-leur un message pour qu'ils puissent vous rappeler.



## PENSEZ-Y

### ASSURANCE : TRANSMETTEZ-NOUS VOTRE ATTESTATION

Beaucoup d'assurances Habitation arrivent à échéance au 31 décembre 2025.

N'oubliez pas de transmettre votre attestation 2026 à Tarn Habitat, soit par le biais de l'application Ma Solution Logement 3.0, soit par l'espace locataire en ligne, soit en agence.

En cas de dégât des eaux, d'incendie ou tout autre sinistre, les démarches seront simplifiées.

**TARN Habitat**  
Ma solution logement

Quartier Libre est édité par Tarn Habitat.  
2 rue Général Gallieni 81011 ALBI CEDEX 9  
Tél. : 05 63 77 81 81 • [www.tarnhabitat.fr](http://www.tarnhabitat.fr)

Directeur de la publication : **Philippe ASPAR**  
Responsable communication : **Élodie CHASTAN**